



Procès-verbal

de la première séance extraordinaire du conseil d'établissement
tenue le 30 juin 2026, à 16 h
Cette séance a lieu à distance.

PRÉSENTS	ABSENT	
	X	Mme Béatrice Vandavelde , membre parent
X		Mme Myriam Scalabrini , membre parent
X		Mme Valérie Duclos , membre parent
	X	M. Vincent Breault , membre parent
X		Mme Stéphanie Pelletier , membre parent
		Membre parent vacant
	X	Mme Valérie Juby , représentante du personnel de soutien
X		Mme Brigitte Couture , représentante du service de garde
	X	M. Pierre-Marc Savard , représentant du personnel enseignant
X		M. Mario Schinck , représentant du personnel enseignant
X		Mme Geneviève Croteau , représentante du personnel enseignant
X		Mme Mélanie Richard , directrice

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16h03. Madame Mélanie Richard sera secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il a été proposé par M. Mario Schinck et appuyé par Mme Geneviève Croteau d'adopter l'ordre du jour du 30 juin 2026 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AU PUBLIC

Onze parents assistent à la rencontre. Il y a des questions concernant le retrait de l'anglais intensif et les élèves hors bassin. Une rencontre d'information aura lieu le jeudi 2 juillet à 18h au gymnase de l'école pour traiter de ces points.

Il est noté que les parents n'avaient pas été informés de la rencontre du CÉ du 15 juin. Nous serons vigilants à informer les parents tout au long de l'année prochaine des séances du CÉ pour l'année via l'Info-Parents.

Il y a des questionnements, pour le groupe de 5^e-6^e année, sur l'organisation du rythme des élèves en anglais qui ont déjà fait l'anglais intensif une demi-année. Les enseignants sont habitués de composer avec des élèves ayant des rythmes d'apprentissage différents.

Il est demandé, pour le groupe de 5^e-6^e année, pourquoi nous ne pouvons pas faire la moitié de l'année en anglais et l'autre moitié, faire la partie du français et des

CÉ-25/26-34



mathématiques (et autres matières). Ce sont deux champs de travail différents (champ anglais et champ primaire). Très peu ou pas d'enseignant ont les deux qualifications. Il y a aussi des règles de la convention collective à respecter (liste de priorité et ancienneté).

4. APPROBATION DE LA GRILLE-MATIÈRES 2026-2027

Il est demandé par l'équipe des enseignants de modifier les matières des spécialistes pour la classe 5^e-6^e année seulement : 2.5 périodes d'anglais, 1 période de musique et 1 période d'éducation physique plutôt que 1.5 périodes d'anglais, 1 période de musique et 2 périodes d'éducation physique.

CÉ-25/26-35

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il a été proposé par Mme Valérie Duclos et appuyé de Mme Brigitte Couture de lever l'assemblée à 16h25.

La vice- présidente, Valérie Duclos

La directrice, Mélanie Richard